

SOSL Hh h/17

2521

(1943)

A

V. D. 963 : Exploitation par le Métro
de la li gne de Vincennes

- D. 353 : Electrification de la ligne
de Vincennes

Aménagement des ateliers de Noisy-le-Sec et de
l'entretien de Valres (suite à l'électrification
de la ligne Paris-Reuilly à Sucy-Bonneuil par le Métro)

Lettre S.N.C.F. au M.T.P.

5.11.43

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Le Président
du Conseil d'Administration

Paris, le 5 novembre 1943

5041-28

Ligne de Paris-Bastille à Verneuil-
l'Etang

Aménagement et électrification de la
section de la ligne de Paris-Reuilly
à Sucy-Bonneuil

C O P I E

Suppression de l'installation annexe
de traction de la Varenne-Chennevières

Aménagements à réaliser aux Ateliers
de Noisy-le-Sec et à l'entretien de
Vaires

Monsieur le Ministre,

Veg. 217 000-3
65

J'ai l'honneur de soumettre à votre
approbation, en 2 exemplaires, un projet re-
latif à la suppression de l'installation an-
nexe de traction de la Varenne-Chennevières,
ainsi que les aménagements corrélatifs à réa-
liser aux Ateliers de Noisy-le-Sec et à l'En-
retien de Vaires.

Ce projet fait suite à celui soumis le 3 juin 1942, par la
Compagnie du Chemin de fer du Métropolitain, en vue de l'aménagement
et électrification de la section de ligne de Paris-Reuilly à Sucy-
Bonneuil, les installations de traction de La Varenne devenant inu-
tiles dans la nouvelle exploitation de la ligne.

La dépense prévue pour la réalisation du présent projet est
évaluée actuellement à 7,5 M. et serait à répartir à raison de 3 M.
à la charge de la S.N.C.F. (compte des travaux complémentaires) et
4,5 M. au compte spécial du Département de la Seine, ouvert pour
l'exécution des travaux prévus par la loi du 4 juin 1941, dans les
conditions fixées dans la Notice du projet.

La part des dépenses à la charge de la S.N.C.F. figurera sur
le programme des Travaux Complémentaires de l'exercice 1944.

Je vous serais obligé de bien vouloir, après décision, me
renvoyer un exemplaire du projet.

Veuillez agréer,....

Le Président du Conseil d'Administration,
signé : FOURNIER.

Monsieur le Ministre Secrétaire d'Etat à la
Production Industrielle et aux
Communications.